

Quoi de neuf ?

www.chevrières.fr

 *commune de Chevrières - Isère*

Mars 2020 - N 115



Je suis venu vous dire que je m'en vais...



Bulletin communal de Chevrières

Sommaire

Edito du Maire p.3

Vie communale p.6

- * Chemins
- * Bâtiments communaux
- * Cimetière : avenant au règlement
- * repas des aînés
- * Dernière minute

Du côté des écoles p.7

- * Syndicat Intercommunal Scolaire
- * Cantine scolaire des côteaux
- * APE
- * Garderie Périscolaire « La Cabotte à Lou Petiot »

Vie Associative p.13

- * Sapeurs-Pompiers
- * L'AEP—Paroisse
- * Club du Golat
- * Le Clac
- * La Bartifelle
- * Le Yoga
- * La Bibliothèque

Chroniques p.26

- * Histoire des sapeurs-pompiers
- * La Journée des chemins
- * Histoire de chasse

Services p.32

- * Locations
- * Numéros utiles

Informations p.36

- * Etat Civil 1920
- * Etat Civil
- * Agenda

Vous êtes arrivés depuis peu dans la commune.

Afin, de faciliter l'adaptation à votre nouvel environnement de vie et favoriser les rencontres et les échanges, nous vous invitons à vous présenter en mairie.

La Mairie - En contact avec vous

10 Place Vincendon Dumoulin 38160 Chevrières
Tél : 04 76 64 10 56

Email : mairie.chevrieres38@orange.fr

Site Internet : www.chevrieres.fr

 Page facebook : Commune de Chevrières - Isère

Ouverture au public : lundi et vendredi 18h à 19h30 /
Mercredi 8h à 11h30

Permanence téléphonique : tous les matins 8h00 à 12h00

Directeur de la publication : ROUSSET Jean-Michel

Ont participé à la rédaction : mairie, élus, associations et habitants

Impression : Multiplan

Date de tirage : Semaine 10

Tirage : 470 exemplaires

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2020-2021

Les parents des enfants nés en 2017, ou les nouveaux arrivants, sont invités à venir inscrire leurs enfants pour la rentrée scolaire 2020-2021 au secrétariat de mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pensez à vous munir :

- D'une pièce d'identité du représentant légal de l'enfant recto-verso
- Du livret de famille à jour (dans le cas de divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et fixant les modalités de garde et résidence de l'enfant, car l'accord et la signature des deux parents sont obligatoires)
- D'un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom du(des) parent(s), (facture d'électricité, gaz, d'eau,...).
- Pour les nouveaux arrivants, un certificat de radiation de l'ancienne école sera nécessaire si votre enfant était déjà scolarisé sur une autre commune
- Après inscription en mairie, les admissions se feront les vendredis, sur RDV, du 20 mars au 17 avril, au bureau de direction à Chevrières (école maternelle)

Edito du Maire

Bafouille avant l'au revoir définitif



C'est la première fois que je m'exprime en première page du *Quoi de neuf ?* J'ai tenu à ce que ce *Quoi de neuf ?* soit édité avant le 15 mars (voir date d'édition) mais distribué après l'élection du Maire et des adjoints pour des raisons que vous comprendrez aisément.

Douze ans de conseiller ou adjoint, trente-sept ans de maire m'ont beaucoup apporté : contacts, travail entre élus, salariés, associations, bénévoles, entreprises et j'en oublie... Cela s'est très souvent terminé en amitiés, je n'en veux que pour preuve les quelques cinq cents personnes présentes à mes derniers vœux. Encore une fois, je les remercie du fond du cœur pour leur présence, leurs messages, leur générosité etc...etc...

Ça ne peut pas toujours fonctionner comme « sur des roulettes » mais les travaux réalisés avec les différentes équipes d'élus, de salariés, d'associations, de bénévoles et la quarantaine de budgets votés à l'unanimité démontrent, s'il en était besoin que l'**intelligence** de chacun a fait que Chevrières en est là.

Il en est de même pour les différents mandats de vice-président « au SICTOM » et à la communauté de communes du pays de Saint-Marcellin, sans oublier bien-sûr le syndicat scolaire.

Quelques étapes de ces différents mandats :

- Un plan d'occupation des sols un peu spécial dès le début de la première mandature qui, quoiqu'on en dise, a rendu service à beaucoup de familles chevriéroises jusqu'à fin 2016 début 2017.
- L'achat de la maison « Pimpin » (Elie Pain) et la construction de la caserne des sapeurs-pompiers par la commune ainsi que quatre logements sociaux par un bailleur.
- En 1992, construction de la mairie.
- Mai 2000, suite aux inondations mémorables, reconstruction de deux ponts qui ont été emportés et d'un troisième qui a été déstabilisé. Tous les autres ont dû être renforcés par la suite.
- De 2000 à 2005, réaménagement du village avec enfouissement des réseaux secs, création du nouveau réseau d'eau potable pour séparer les eaux pluviales des eaux usées. Rénovation de tout l'éclairage public.
- De suite après, création d'une station d'épuration avec plantation de roseaux, la première dans le secteur. Ça a été aussi le début des réfections de façades avec pierres apparentes. Merci aux particuliers qui en ont fait autant ; pourvu que ce soit contagieux.
- Construction de l'école maternelle, du syndicat intercommunal scolaire dans le cadre du regroupement pédagogique.
- Agrandissement de la salle polyvalente : à ce sujet, grand merci à tous ceux qui se sont occupés du CLAC avec qui ça a été très agréable de travailler.
- Création d'un nouveau cimetière, qui certainement à l'image du maire est un peu spécial
- Autre fait très marquant, le don par Jean-Noël Detroyat et sa famille de sa maison de famille et du terrain attenant. Quel geste inoubliable ! On ne remerciera jamais assez cette famille au très grand cœur.



Edito du Maire

- Achat de la maison « Colomb » : affaire découlant du dernier point. En effet, la commune en achetant cette maison attenante à celle de Jean-Noël reconstitue une entité qui existait auparavant. Un seul souhait : que cette entité se refasse le plus tard possible...
- Enfin, je ne peux pas oublier, il y a une dizaine d'années, les vœux où étaient présentes cinq générations de ma famille, de ma maman à mon premier arrière-petit-fils qui avait trois semaines.

Seule ombre à cet océan de soleil en 37 ans :

Suite à la décision de l'état de couvrir en téléphonie mobile les « zones blanches » dont Chevrières faisait officiellement partie, donc une possibilité d'avoir du réseau de téléphonie mobile sur une très grande partie de la commune sans que cela coûte aux habitants, depuis maintenant environ un an et demi, une très infime minorité de chevriérois chez qui tout fonctionne bien s'oppose à ce projet d'état.

La commune a été seulement impliquée dans ce projet, lorsqu'on lui a proposé l'aire de pique-nique, propriété communale, pour l'implantation.

Ensuite, parce que je pense à « mon prochain » « moi », j'ai essayé avec l'opérateur de trouver d'autres sites (six en tout).

Pour information, chez moi tout fonctionne bien et fin mars, je ne galérerai plus avec le portable dans le bureau de la mairie.

Aussi, en cas d'accident, de malaise ou autre incendie qui détruirait la ligne fixe (et tant que celle-ci existe), dans ces zones blanches, téléphoner aux pompiers relève du parcours du combattant. Un exemple très précis : l'année dernière, lors d'une manifestation du club des aînés, une personne est tombée à la sortie de la salle polyvalente; impossible de joindre les pompiers. Heureusement qu'il y avait du monde et le téléphone fixe à proximité. Je pense que cela devrait faire réfléchir ceux qui en ont la possibilité.

Les mensonges, les contre-vérités, les attaques personnelles et professionnelles à mon égard, sous quelques formes que ce soient ne sont pas dignes de personnes responsables donc recommandables.

Pour terminer ce paragraphe, chers con-citoyens verts-tu-eux, vous qui mettez en pratique cette maxime : *faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais avec ce que j'ai*, vous faites partie de ces minorités (une de plus) qui vivent en profitant de toutes les technologies les plus récentes et qui s'en foutent complètement des voisins qui galèrent. J'espère vivement que « *la bave du crapaud n'empêchera pas la caravane de passer* »

Enfin, lorsque vous lirez cet article, une nouvelle équipe sera en place. J'espère que tous les élus seront titulaires du B-S-P (Bon-Sens-Paysan), qu'ils auront le sens des réalités que j'ai connu avec mes collègues chevriérois et des communes voisines et que l'intelligence de chacun fera face à ce genre de mesquineries qui n'apportent rien à personne.

Tout autre chose, avec mes différentes équipes, malgré tous les travaux effectués, je m'en vais en laissant les finances de la commune plus que saines. En effet, suite à la question au trésorier voici sa réponse « *Vous disposez d'une trésorerie qui représente plus d'une année de dépenses de fonctionnement, ce qui vous place dans une situation très favorable afin d'investir* ».

De même, au niveau emprunt, la réponse du trésorier est la suivante : « *la capacité de remboursement est plus du double de celles des communes de même strates. De même l'encours de la dette ne représente que 2.88 années contre 5.02 années pour les autres communes. En résumé, la commune dispose d'une situation saine et d'un endettement faible.* »



Edito du Maire

Et tout cela sans que je sache me servir d'un ordinateur (à bons entendeurs, salut).

Enfin, je souhaite très bonne chance à la nouvelle équipe, bonne coopération avec les communes voisines et que celles-ci conservent bien toute leur identité et leurs compétences.

AU REVOIR

P.S. : Je dois m'excuser auprès des personnes qui avaient déjà acheté un gros marqueur noir pour me rayer sur la future liste pour les élections municipales, je les prive d'une grande satisfaction. Je viens de répéter un peu ce que j'ai dit aux vœux mais je voulais tellement en informer mes « amis » qui n'étaient pas présents, que je n'ai pas pu faire autrement. BYE

Pour terminer sur une note beaucoup plus joyeuse qui effacera à terme toutes ces mesquineries que j'ai vécues depuis un an et demi, je vous laisserai découvrir la chanson qui m'a été dédiée par la garderie « La Cabotte à Lou Petiot » deux jours avant les vœux dans leur article page 11.

Encore un très grand merci aux responsables, parents et enfants. Cela m'a touché au plus profond de moi-même.

Et puis en dernière minute, le jour du repas des aînés, encore une Surprise avec un grand S en découvrant la chanson de Lina et Jean Dherbey qu'ils ont interprétée en me caractérisant le plus justement possible. N'oubliez pas de regarder la première lettre de chaque phrase et alignez-les les unes après les autres.

Très grand grand merci à Lina et Jean et à leur garde rapprochée pour la musique. Et oui, il existe encore beaucoup de très très grandes personnes; pour preuve ces derniers témoignages, ça restera gravé à jamais. Encore Merci

- Jean-Michel ROUSSET -

Pour Jean-Michel Rousset (sur l'air du « Temps du muguet »)

J'vais vous raconter l'histoire d'un ami,

Et ce chant lui est consacré,

Aujourd'hui on peut l'honorer, aussi,

Nul ne va nous le reprocher.

Mais, pour son travail on peut dire merci,

Il a su servir son clocher...

Car il réussit toujours à gagner,

Hercule à la voix de stentor !

Elu respecté dans les assemblées,

Le lion peut rugir très fort.

Rares les courageux voulant s'opposer,

On prétend qu'ils ont peur encore...

Une voix me dit qu'il a des projets,

Soucieux de soigner ses cultures,

Seul il va de son jardin s'occuper

Et bientôt penser au futur.

T'en fais pas l'ami, pour toujours tu es

Notre Maire Jean-Michel Rousset !

Jean DHERBEY

23/02/2020

Vie Communale



CHEMINS

Suite aux importantes chutes de neige, nous avons fait passer le lamier sur les voies communales pour couper les arbres à hauteur (5m) qui penchaient sur les chemins.

A ce sujet, un grand merci aux déneigeurs qui ces jours-là étaient bucherons-déneigeurs.

Merci aussi à Philippe et à trois bénévoles qui ont œuvré et vite.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un dossier de subvention a été déposé pour grosses réparations ou installations. Le conseil municipal a décidé de faire installer la climatisation réversible dans l'office de la salle polyvalente et dans le bureau du secrétariat de mairie.

Suite aux orages, les dégâts ont été réparés ; ils ont été pris en charge par l'assurance, franchise déduite.

CIMETIERE – AVENANT AU REGLEMENT

Lorsqu'une famille fait remplacer la stèle de leur tombe, il lui incombe de faire remplacer les couvertines du mur qui se trouvent à l'arrière. Il faut que ce soit le marbrier qui effectue ou fait effectuer le travail et donc le facture à la famille.

REPAS DES AÎNES

Malgré la date un petit peu avancée, les jeunes d'autrefois étaient très nombreux. Ils ont été régالés par le traiteur plus que « local ». Encore un grand merci à tous les bénévoles pour l'organisation, aux animateurs du « cru ».

Ce fut une très bonne journée de gourmandises, d'échanges et de retrouvailles.



DERNIERE MINUTE

Début février : Vous n'êtes pas sans savoir qu'un projet de nouvelle caserne pour les pompiers était en cours. Le syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS) a donné son accord pour la construction de celle-ci. Les études devraient commencer bientôt.

« J'en suis très heureux personnellement bien sûr, mais surtout pour les sapeurs-pompiers de Cheverières-Murinais.

Encore un peu de patience et il y aura un bel outil de travail, j'espère. »

Rousset Jean-Michel



Du côté des écoles

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE (SIS)

Peu de nouvelles depuis le *quoi de neuf ?* de Novembre.

La bibliothèque est devenue médiathèque rattachée aux trois médiathèques têtes de réseau St Marcellin-Vinay-Pont en Royans.

Pas d'importants changements sont à noter sinon l'obligation d'investir en livres ou autres autant que les années antérieures.

Toutes les communes ne disposant pas de médiathèque, j'ai demandé aux responsables culture de la communauté de communes de mettre en place un système où toutes les communes participeraient au fonctionnement (par exemple, un euro par habitant : c'est à peu près ce que donnent les quatre communes du syndicat scolaire). En tant que président, c'était ma condition pour signer une convention avec la communauté de communes. On en est resté là.

Tout dernièrement, il a été décidé de rehausser la clôture de l'école maternelle avec des motifs ludiques. De même une protection métallique sera installée devant un pare-soleil pour préserver les chocs très nombreux dus aux ballons.

Depuis la construction de l'école maternelle, il y a une douzaine d'années et la mise en place du syndicat scolaire les élus des quatre communes ont démontré, s'il en était besoin, que des petites structures comme celle-ci fonctionnent à merveille.

L'entente et l'ambiance ont toujours été d'actualité et je répète encore une fois qu'il faudra bien veiller à ce que personne ne « touche » à cette structure à l'avenir.

Bon vent au SIS

- Jean-Michel ROUSSET -



Oyez oyez les gourmands !

Le **Samedi 4 Avril**, la Cantine organise sa **traditionnelle vente de pognes**, St Genix et pain d'épices à domicile. Toute la matinée, de charmant(e)s bénévoles vont sillonner nos jolies communes afin de vous proposer ces quelques douceurs sucrées.

Pour les plus pressés ou les accros du marché, une pré vente se tiendra à la cure de Chevrières le **Vendredi 3 Avril** de 16h00 à 18h30.



Nous sommes à la recherche de bénévoles pour venir nous aider lors de cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Nous rappelons qu'en cas de manque de bénévoles, certaines tournées ne pourront pas être effectuées.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'APE (Association des parents d'élèves du RPI des côteaux) profite de ce « quoi de neuf ? » édition spéciale pour vous **rappeler les dates à ne pas manquer pour cette fin d'année !!!**



Mais avant, nous tenions tous **à vous remercier pour votre présence lors de « l'après-midi des lutins » qui grâce à vous a été un succès !!!**

En effet, outre la joie de vous accueillir si nombreux, voir le plaisir des enfants participer aux nombreux ateliers nous a confortés dans notre choix et notre envie de vous proposer des manifestations peu nombreuses mais de qualité. Ces ateliers ont tous été animés par des parents bénévoles. Ceux-ci ayant donné leur temps et leur journée à l'atelier maquillage (où une jeune recrue a aussi exercé son talent), à l'atelier poterie, au coin contes ou à l'atelier brico-Noël, nous tenons ici à les remercier vivement pour leur présence souriante et bienveillante !!

De même, nous saluons et remercions la patience de « Débiloo », dessinatrice locale qui a gracieusement su composer avec le talent de chaque enfant pour réaliser avec eux et au gré des envies une fresque sur le thème des lutins. Fresque qui a décoré le hall de l'école maternelle jusqu'aux vacances. Merci à toi et à ton talent que tu as mis au service des enfants.

Le spectacle bien que finalement peu adapté aux jeunes enfants a été très bien accueilli. Merci ici à l'éclairagiste qui a gratuitement éclairé le spectacle et sonorisé celui-ci. Le père-noël a lui aussi fait des émules et nous le remercions d'avoir posé plus d'une heure pour les photos qui sont magnifiques et qui ont été réalisées et développées par « Madly reportages ».

Enfin, le repas juste délicieux et avec plus de 100 réservations, a largement participé à la réussite de cette journée. Nous déplorons juste qu'un incident de dernière minute nous ait contraints à annuler la venue des ânes pourtant annoncés sur les affichages. Nous nous excusons de ce « couac » et nous réfléchissons à proposer une animation approchante sur l'une de nos manifestations à venir pour cette fin d'année... et d'ailleurs parlons-en...

Le lundi 16 février, seront distribuées, dans les écoles, **les grilles de notre panier garni annuel**. Le principe est simple, il vous faut vendre les 20 cases de la grille (2 euros la case) autour de vous et avant le 16 mars, dernier jour de retour des grilles. Vous déposez ensuite la ou les grilles entièrement pleines dans les boîtes aux lettres de l'APE (en face de la mairie de Chevrières et vers le portail de l'école de Murinais) avec un chèque de 40 euros. Les paniers seront à venir chercher le samedi 28 mars de 15h à 19h à la salle des fêtes de Chevrières lors de la journée jeux. **En effet, chaque grille remplie a une case gagnante !!!**

Il est bien sûr possible de récupérer une grille auprès de l'association de parents d'élèves (via le mail ape38160@gmail.com) même si vous n'avez pas d'enfants scolarisés dans le RPI.

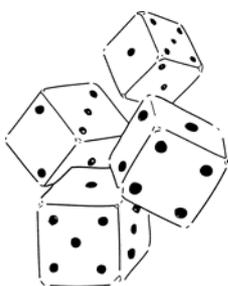


N'hésitez pas car une fois encore cette année, les produits choisis sont tous issus de producteurs locaux en bio ou en raisonnés.

Du côté des écoles

Le vendredi 13 mars, l'APE s'est engagée à tenir **la buvette du Diapason** à l'occasion du spectacle « inTarsi » de la compagnie catalane « eia ». C'est un spectacle acrobatique tout public qui ravira toutes les générations. A cette occasion, l'APE vendra des boissons pour tous mais aussi des gâteaux sucrés et des croque-monsieur « fait maison » pour les en-cas. Le spectacle est à 20h. Nous espérons vous y croiser et partager ce spectacle réjouissant avec vous. **Occasion pour l'APE de sortir hors des murs et de vous croiser sur d'autres chemins !!!**

Le samedi 28 mars, sera organisée au clos des Tilleuls « **l'après-midi jeux** » qui a connu un petit succès pour sa première édition en 2019. De 15h jusqu'en soirée, l'entrée sera libre pour venir jouer en famille ou entre amis avec des jeux géants, des jeux de société, des jeux de construction... et d'autres animations si le temps le permet. De même, une buvette sera ouverte toute la durée de la manifestation avec un point crêpes et le soir un snack pour tous. **Bien sûr, ce jour-là, nous vous attendons nombreux et nombreuses, que vous soyez simplement curieux de voir ou adeptes des jeux !!!**



Enfin, **fin juin**, nous vous accueillerons pour la dernière manifestation de l'année et pas la moindre..... « **la Fête des écoles** ». Celle-ci se déroulera à Chevrières et débutera par le spectacle des élèves du RPI préparé par les enseignantes des 6 classes. Elle se poursuivra avec pléthore de stands pour amuser une fois encore petits et grands qui pourront gagner de nombreux lots. La journée se clôturera par le tirage au sort des lots de la tombola (pour laquelle vous serez peut-être sollicités par nos enfants.... Réservez-leur un accueil chaleureux). La soirée pourra ensuite se poursuivre avec un repas « fait maison » préparé par des parents de l'APE. **Nous vous en communiquerons les détails ultérieurement !!**



En espérant vous avoir donné envie de nous suivre sur les manifestations cru 2020, nous vous souhaitons d'agréables moments de partages !!!

Toute l'équipe de l'APE (bureau & co)



Du côté des écoles

GARDERIE : LA CABOTTE A LOU PETIOT

Association

Garderie Périscolaire

30 impasse de l'école

38160 Chevrières

☎ : 06.45.31.50.89 ✉ : lacabotte.chevrieres@laposte.net

📘 La Cabotte Chevrières



La garderie est ouverte en période scolaire tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h45. Trois animateurs sont en charge des enfants du regroupement : Gaëlle GIROUD, Marina DAMJANOVIC et Philippe GUTIERREZ. Ils leur proposent des activités avant ou après l'école ainsi qu'une aide aux devoirs à partir de 17h15, tous les jours sauf le vendredi.

L'Actualité :

Tous les bénéfices des manifestations servent au financement de diverses activités, à l'achat de matériel et au paiement d'une partie des salaires.



> Le **vendredi 22 novembre, était organisé une SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU** à la salle des fêtes de Saint Appolinard. Des plateaux de charcuteries et fromages préparés par Vercors Lait était proposés ainsi que des assiettes de gourmandises. La dégustation du beaujolais rouge et rosé a remporté un franc succès. Toute la soirée une musique aux sons des années 80 a résonné pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Un grand merci pour votre participation qui a contribué au succès de la soirée !!! Rendez-vous l'année prochaine !

> À l'occasion des fêtes de fin d'année, La Cabotte à Lou Petiot a organisé une **vente de chocolats et d'agrumes**. Une sélection de chocolats aux recettes gourmandes était proposée ainsi qu'une gamme de chocolats issus du commerce équitable et une gamme de chocolats bio.



Les agrumes sont quant à eux issus de l'Agriculture Biologique, cultivés en Sicile ou en Crête. Ils sont cueillis à maturité et ne subissent aucun traitement chimique. La Cabotte essaie de privilégier les produits de qualité lors de ces différentes manifestations.



Face au succès rencontré par ces ventes, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



> **Le vendredi 10 janvier** les membres de l'association avaient convié les familles, les associations et les élus du RPI à partager la galette des rois et partager le verre de l'amitié.
Des dessins faits par les enfants du RPI sur le thème de la galette étaient exposés.

C'était également l'occasion de remercier Monsieur le Maire de Chevrières, Jean-Michel ROUSSET, qui termine son mandat ... Toutes les personnes présentes l'ont remercié pour son soutien et son aide précieuse depuis la création de la garderie en 2001....

Les enfants accompagnés de leurs parents ont interprété une jolie chanson : Un moment fort en émotion !!!!



Encore Merci Jean-Michel pour votre soutien..
Nous ne sommes pas prêts d'oublier votre aide et votre soutien.
Nous vous souhaitons de profiter pleinement de votre retraite...



> **Le samedi 15 février avaient lieu 2 événements :**

* **le SALON DE LA VENTE A DOMICILE de 10 h à 17h**, à la salle des fêtes de Chevrières. 18 enseignes de la Vente à domicile étaient représentées : prêt à porter, articles culinaires, maquillage et produits de beauté, produits ménagers, loisirs créatifs, ... Des démonstrations étaient proposées tout au long de la journée.



* **la FETE DE LA BIÈRE à partir de 20h** à la salle des fêtes de Chevrières. Pour cette première édition, était proposée à la dégustation, de la bière blonde, ambrée, fruitée et blanche sélectionnée chez My Beers ainsi que des plateaux de charcuteries et fromages préparés par Vercors Lait et des assiettes de gourmandises.



Pendant 2h30, Eric (notre Chevriérois) et ses collègues du groupe PELMEL Project ont mis le feu à la Chevriéroise. Un concert apprécié par toutes les générations présentes !



Un grand merci pour votre présence et votre participation qui ont contribué au succès de cette journée !!! Rendez-vous l'année prochaine !

> **Le samedi 25 avril : Print'en Fête** au Clos des Tilleuls à Chevrières :

Afin de préparer l'arrivée des beaux jours, le marché aux fleurs (de 8h00 à 13h00) tenu par les bénévoles de l'association proposera des plantes fleuries et des plants légumiers pour l'aménagement des jardins. Dès 10h00, départ du défilé Carnaval sur le thème des minions jusqu'au stade. Vers 11h00, atelier jardinage pour les enfants (gratuit). À midi, un repas cuisiné par l'Auberge des Saveurs sera proposé : **poulet basquaise et son riz pilaf, à déguster** sur place ou à emporter. De 13h00 à 17h00 : jeux gonflables pour le plus grand bonheur des enfants (5€ l'après-midi). Toute la journée des petites douceurs salées ou sucrées seront proposées.

CHEVRIÈRES

Print'en 

25 Fête

AVRIL

2020 Organisé par : La Cabotte à Lou petiot
Info : lacabotte.chevrieres@gmail.com



De 8h00 à 13h00 : Marché aux Fleurs
A 10h : Départ du défilé du carnaval « les minions »
A 11h : Atelier jardinage pour les enfants (gratuit)
Buvette - Snack - Plat à emporter
De 13h00 à 17h00 : jeux gonflables : 5€ l'après midi

> **mardi 9 juin aura lieu l'Assemblée Générale** de la Cabotte à Lou Petiot à 20h00 à la salle des fêtes de Chevrières conjointement à la Cantine Scolaire Des Coteaux. Des postes seront probablement à pourvoir. **N'hésitez pas à rejoindre notre équipe et à apporter vos idées et votre énergie !!!**

> **vendredi 3 et samedi 4 juillet : BUVETTE du RALLYE.** Conjointement avec l'association des parents d'élèves et l'association de la cantine scolaire des coteaux

Un GRAND MERCI à vous qui contribuez à la tenue de nos manifestations et à la pérennité de notre association.

Vie associative

STE BARBE DES SAPEURS-POMPIERS DE CHEVRIÈRES-MURINAIS

Comme tous les 2 ans, c'est la commune de Chevrières qui a accueilli la traditionnelle cérémonie de la Ste Barbe des Sapeurs-Pompiers de Chevrières-Murinais, le samedi 30 novembre.

C'est entourés des représentants des casernes du centre Sud Grésivaudan (Chatte, St Marcellin, St Hilaire du rosier, St Romans, Pont en Royans, St Antoine l'Abbaye et Vinay) et de Roybon, du commandant Coudoulet, représentant le SDIS et des élus des communes défendues (Murinais, Chevrières, Bessins et St Appolinard) que les pompiers de nos communes ont célébré la Ste Barbe.



Cette année 2019 a été marquée par l'arrivée de deux nouvelles recrues Damien Bard et Laurent Patin. Deux habitants de la commune de Chevrières. Tout au long de l'année, ils ont participé avec nous à nos manœuvres et ont participé à une demi-journée de recrutement au Centre de Formation de la Cote St André.

En 2019, les sapeurs-pompiers de Chevrières-Murinais ont réalisé 60 interventions (au 30 novembre) aux côtés des casernes voisines. Ils ont également assisté à 14 séquences de formation de maintien des acquis avec des thèmes variés Incendie, Opérations Divers et Secours à Personne. Nous remercions particulièrement la Mairie de Murinais pour la mise à disposition du Couvent comme site de manœuvre, ce site nous permet de nous mettre en situation réelle. Les sapeurs-pompiers de St Hilaire du Rosier et les nouvelles recrues sapeurs-pompiers professionnels du SDIS de l'Isère ont pu travailler sur ce site.

Au sujet de la formation, 2 Sapeurs-pompiers ont terminé leur cursus de formation, ils sont nommés à ce titre sapeur-pompier de 1^{ère} classe, il s'agit de Cédric Capillon et de Stéphane Colomb. Ils ont terminé leurs cursus par 2 semaines de stage Incendie. Ils ont également suivi une formation de trois jours pour les sensibiliser à la conduite en situation d'Urgence des engins de secours. Ils peuvent à présent conduire les engins pour se rendre en intervention.

Quatre autres agents ont pu terminer leur cursus de Chef d'équipe, Damien Chanron, Etienne Mestre, Pascal Vignon et Frédéric Vivier.

Etienne Mestre et Pascal Vignon ont été nommés Caporal. Damien Chanron et Frederic Vivier, comme leur formation s'est terminée la semaine dernière, seront nommés à leur tour au début de l'année 2020.

Et pour finir, Frédéric Vivier et Jean-Charles Pain ont reçu des mains du Commandant Coudoulet, la médaille de bronze de sapeurs-pompiers.

La cérémonie s'est achevée par les discours du commandant Coudoulet et de monsieur le Maire. S'en est suivi un apéritif offert par la commune et un repas organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers.

2 SÉQUENCES DE FORMATION AU CENTRE DE FORMATION DE LA CÔTE ST ANDRÉ

En novembre 2 demi-journées de formation se sont déroulées au CFD à la Côte St André avec 2 thèmes différents. Un thème sportif où nous avons pu réaliser les ICP (Indicateur Capacité Physique). Il s'agit de divers ateliers sportifs pour nous situer sur notre condition physique. Ils ont été encadrés par des formateurs spécialisés appartenant à d'autres casernes.

Et le deuxième thème a pour but de nous entraîner au port de l'ARI (appareil respiratoire incendie), appareil nous permettant de respirer dans un milieu enfumé. Au CFD un outil est à notre disposition pour nous perfectionner dans son utilisation. C'est une pièce enfumée, avec de la fumée froide et non toxique, où se trouve un parcours d'environ 80 mètres composé de tunnels, de trappes, d'échelles et pleins d'agès différents.

Lors de ces séquences des sapeurs-pompiers des casernes de St Antoine, Chatte, Vinay, Beaucroissant et Pont en Royans sont venus manœuvrer avec nous.

2019, UNE BELLE ANNÉE DE RECRUTEMENT POUR NOTRE CASERNE



Deux nouveaux sapeurs-pompiers ont poussé la porte de notre caserne : Damien BARD, paysagiste et Laurent PATIN, professeur des écoles (à St Appolinard et St Marcellin) tous deux habitant la commune de Chevrières.

Ils ont intégré notre caserne en Novembre 2019 après avoir participé avec nous à de nombreuses manœuvres durant l'année 2019, afin de voir si le milieu des pompiers allait leur plaire. Ils ont ensuite passé avec brio les tests de recrutement à l'Ecole Départementale des sapeurs pompiers de l'Isère à la Côte St André (test sportif, test de claustrophobie, test du vide et un questionnaire de culture générale, mathématique et français).

Actuellement, ils sont en train de se préparer à passer les stages initiaux qui leur permettront de pouvoir participer aux interventions.

Damien Bard a déjà réussi la 1^{ère} semaine de stage qui s'est déroulé à la caserne de St Marcellin.

Un petit rappel, il faut 5 semaines de stages aux nouveaux sapeurs pompiers pour monter dans les différents camions.

Merci à eux pour cet engagement envers la population de nos communes (Bessins, Chevrières, Murinais et St Appolinard). Nous leur souhaitons la bienvenue et surtout la réussite de leur cursus de

formation.

LES NOUVEAUX SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE EN FORMATION AU COUVENT

Depuis le 1^{er} septembre est organisé par le SDIS 38 une formation de 25 nouveaux sapeurs-pompiers professionnels qui durera 4 mois.

Le 23 octobre, ils sont venus accompagnés de leurs formateurs passer une journée dans le couvent pour perfectionner leur apprentissage. Trois ateliers ont été réalisés, un atelier reconnaissance dans un milieu enfumé, un autre de perfectionnement à l'utilisation des échelles et un dernier travail avec le LSPCC (lot de sauvetage et de protection contre les Chutes). C'est un lot de matériels nous permettant de descendre une victime ou un sauveteur au moyen d'une corde.

Le site a particulièrement plu aux formateurs et aux stagiaires, ils ont pu également goûter à la cuisine de l'auberge des Saveurs.

Vie associative

LES SAPEURS POMPIERS VOUS REMERCIENT,

Nous vous remercions chaleureusement pour l'accueil que vous nous avez fait en fin d'année 2019 lors de nos tournées de calendriers. Pour cette année, nous avons remodelé toutes nos tournées, en espérant n'avoir oublié personne. Nous avons pu remarquer l'attachement que vous nous portez. Ces tournées nous permettent de vous rencontrer et de renforcer notre connaissance de notre secteur d'intervention.

Le samedi 25 janvier vous avez été nombreux à venir à notre matinée boudins saucissons à cuire et caillettes.

Merci encore pour votre venue.



LES GESTES QUI SAUVENT

Pour la 3^{ème} année, la caserne de Chevrières nous a proposé une matinée de découverte des gestes qui sauvent le samedi 7 mars de 9h à 12h à MURINAIS. Ce fut un moment d'échange avec notre population. Vous êtes les premiers acteurs du secours. C'est le premier témoin de l'incident qui déclenche la chaîne des secours.

Vie associative

AEP



**PAROISSE
SAINT-LUC
SUD-
GRESIVAUDAN**

Crèche de l'église de Chevières Noël 2019

Notre paroisse se compose de 28 villages, répartis en 5 relais :



RELAIS DE LA CUMANE : Saint Marcellin, Saint Sauveur, Saint Vérand.

RELAIS DE LA PLAINE : Saint Hilaire du Rosier, Saint Lattier, La Baudière.

RELAIS DES CÔTEAUX : Saint Antoine l'Abbaye, Saint Bonnet de Chavagne, Montagne, Dionay.

RELAIS DES VILLAGES DU MERDARET : Chatte, Chevières, La Sône, Murinais, Saint Appolinard, Bessins.

RELAIS DU ROYANS :Auberives en Royans, Beauvoir en Royans, Châtelus, Choranche, Izeron, Pont en Royans, Presles, Saint André en Royans, Saint Just de Claix, Saint Pierre de Chérennes, Saint Romans .

Vie associative

CHORALE PAROISSIALE



Il y a 20 ans, André PETIT crée le chœur de la chorale Paroissiale. En 2019, André Petit a cédé sa place à une nouvelle Cheffe de chœur : Marie-Françoise Baldazza. Actuellement une soixantaine de personnes participent à la chorale.

MESSES

La chorale anime les messes lors des fêtes de village, comme la kermesse de Chevrières (16 août pour cette année 2020) ou des messes ordinaires dans les différents clochers qui la sollicitent (en 2019 : Saint-Just de Claix, La Sône, Saint-Antoine, Bessins etc...)

NUIT DES EGLISES

Chaque année, la chorale participe aux nuits des églises (celles-ci restent ouvertes très tard et sont animées par des prières et des chants). Cette année c'est Saint-Romans, qui l'accueillera le vendredi 3 Juillet à 20h30.

NOËL

Elle organise un après-midi de chants de Noël « multiculturels » à l'Eglise de Chatte au mois de décembre.

ANNIVERSAIRE

Cette année, la chorale fêtera ses « 20 ans », le week-end de Pentecôte les 30 et 31 Mai 2020.

Trois chorales sont invitées :

- Deux Italiennes de Roncone
- Une allemande de Brettheim
- Une Belge

Un concert sera donné avec les quatre chorales le samedi 30 mai 2020 à l'Eglise de Chatte. Toutes animeront la messe célébrée dans l'Abbaye de Saint-Antoine le dimanche matin.

INFORMATIONS PRATIQUES



Le point écoute

Un lieu d'écoute confidentiel, individuel, gratuit et sans rendez-vous.

Une écoute bienveillante, sans jugement, ouverte à tous par une équipe de bénévoles formés et supervisés...

Tous les Mardis : de 10h00 à 12h00

Et tous les Vendredis : de 17h00 à 19h00

A la Maison Paroissiale à St-Marcellin (6, boulevard Riondel).

Tracts au fond des églises.

PELERINAGE : Le 1^{er} Mai 2020 en Ardèche à LALOUVESC

Ce village du Nord Ardèche abrite une basilique du XIX^e siècle et les reliques de Saint Jean-François Régis, un jésuite qui sillonna les campagnes du Vivarais au début du XVII^e siècle. Il meurt à Lalouvesc en 1640 et sera canonisé.

Des informations seront données dans la feuille paroissiale.

MARIAGES 2020



Les couples qui souhaitent célébrer leur mariage religieux en 2020 sont priés de se manifester sans tarder aux Maisons Paroissiales car nous souhaiterions établir un planning des célébrations.

Merci de diffuser largement cette information à vos enfants, petits-enfants, voisins, amis... qui se préparent à célébrer leur mariage l'année prochaine.

PERMANENCES MAISONS PAROISSIALES

6, bd Riondel - 38160 St Marcellin - 04 76 38 12 84 - secr.paroisse.st.luc@free.fr

<http://www.diocese-grenoble-vienne.fr/stlucsudgresivaudan.html>

Vous pouvez aussi retrouver les infos de la Paroisse sur Facebook

Vie associative

CLUB DU GOLAT

Depuis le dernier *Quoi de neuf*, plusieurs manifestations exceptionnelles ont eu lieu, en plus des deux rencontres mensuelles.

Le concours de coinche du 18 septembre, le dernier de l'année 2019. Une petite centaine de joueurs « s'affrontaient » dans une ambiance cordiale. L'effectif était légèrement en baisse car deux clubs voisins organisaient eux aussi des animations ce jour là.

Tous les participants sont repartis avec un lot = bœuf bourguignon, Marceline, quiches, pizza, fruits, bugnes et pâtisseries variées confectionnées par les membres du club. Chacun est rentré chez lui enchanté par l'accueil des bénévoles et l'ambiance chaleureuse entre joueurs.

Le 18 décembre, le repas de Noël rassemblait 89 adhérents autour de tables joliment décorées. Pendant l'apéritif offert par la commune, le président Daniel Champon remerciait les adhérents participants et insistait sur le fait qu'il ne voulait pas renouveler son mandat. Le traiteur « A table » régalaient les convives. Les chansons, blagues et discussions animaient ce repas de fête et ce n'est qu'à la nuit tombée que chacun regagnait son domicile, ravi de cette belle journée.



A l'assemblée générale du 16 janvier, le président Daniel Champon accueillait les anciens et les nouveaux adhérents ainsi que Madame Mouche, administrative départementale, et Madame Briel, directrice de PAISS, pôle d'activités et d'Innovations sociales et solidaires à Saint Marcellin, qui aussitôt nous présentait la structure qu'elle dirige.

Dés lors, l'assemblée générale était ouverte et donnait la parole à la secrétaire Andrée Montel et au trésorier Michel Chanron. Les rapports d'activité et de résultat étaient adoptés à l'unanimité. Les projets 2020 étaient alors évoqués :

poursuite des rencontres les 1^{er} et 3^{eme} jeudis du mois, repas cabri, d'anniversaire, de Noël, sorties détente. Le voyage du mois de juin est cette année organisé par le club ami et voisin de Murirais.



Madame Mouche prenait alors la parole pour exprimer combien elle était heureuse d'être présente à Chevières. Elle rappelait les fondamentaux de Générations Mouvement : tolérance, entraide, amabilité, participation active au tissu social des communes.

Vie associative

Monsieur le maire, Jean Michel Rousset présentait alors ses vœux à l'assistance et exprimait sa gratitude à l'ensemble des membres du club. Daniel remerciait ensuite chaleureusement les intervenants et énonçait sa satisfaction d'avoir assuré la présidence pendant 7 ans, dans la lignée de tous ceux qui se sont succédé depuis 43 ans, moment de la naissance du club. Mais sa décision était prise, ainsi qu'il nous l'avait annoncé il y a un an : il n'assurerait plus désormais cette responsabilité.

Trois personnes du conseil d'administration étaient renouvelables, remplacées à l'unanimité par Paulette Giraud, Marie Thérèse Lambert, Denise Pain.

Satisfait d'avoir un conseil d'administration au complet Daniel clôturait l'assemblée générale et les adhérents s'installaient pour jouer aux cartes, scrabble et pour manger la pogne en buvant le cidre.

Le conseil d'administration se réunissait alors sous la présidence de Mr le maire, président d'honneur. L'élection du bureau, à l'unanimité, apportait les résultats suivant :

Présidente : Denise Pain

Vice présidents : Michel Détrouyat
Gérard Robin

Secrétaire : Marie Thérèse Lambert

Secrétaire adjointe : Nicole Giraud

Trésorier : Michel Chanron

Trésorier adjoint : René Giraud

Autres membres du conseil d'administration (liste établie en fonction de leur date d'élection) :

Solange Perrier

Michel Vignon

Louis Frizon

Andrée Montel

Paulette Giraud

Michelle Colomb

Jacqueline Rousset

Georges Martin

A ce jour, le club compte une centaine d'adhérents.

REMERCIEMENTS POUR LES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DU GOLAT

Un grand merci, tout d'abord à Daniel et Josette, pendant sept ans, vous avez assuré avec dévouement, écoute de chacun et gentillesse, la responsabilité de notre Club du Golat. Représentant notre association à l'extérieur en de multiples occasions : concours, assemblées départementales, fête de l'amitié, calendrier intercommunal et interdépartemental, vous avez en plus, toujours été très présents à Chevrières : achat des ingrédients et préparation des pâtes à crêpes et bugnes, organisation des concours de coinche et pétanque, des différentes sorties, des pique-niques etc. Avec tout cela, vous aviez à cœur de visiter nos adhérents ou anciens adhérents hospitalisés ou malades, et chacun des absents bénéficiait de quelques douceurs au moment du repas de Noël. Pour tout cela nous vous devons un immense merci et nous sommes heureux que vous continuiez la route avec nous et représentiez le club à l'extérieur.

Un grand merci également aux autres membres du bureau et du conseil d'administration : ceux qui ont décidé, pour des raisons diverses et toujours motivées, de laisser la place, et ceux qui ont accepté de poursuivre l'engagement qui était le leur au service des adhérents dans la convivialité et la bonne humeur en donnant le meilleur d'eux mêmes.

Vie associative

AVEC LE CLAC

Assemblée générale du CLAC

L'exercice 2019 du CLAC démontre que l'activité de notre association est maintenant en parfaite adéquation avec sa dimension de Comité des fêtes.



Les actions entreprises cette année ont permis :

- l'animation de notre commune à travers l'organisation de 5 manifestations,
- une bonne accessibilité de notre salle à tous, en pratiquant des tarifs de location très raisonnables compte tenu de son très bon équipement,
- le renouvellement de nos équipements de cuisine.

Les manifestations ont connu un bon déroulement avec une belle participation du public.

Deux points de notre gestion nous semblent devoir être soulignés :

- l'effort continu d'investissement,
- et le maintien du caractère de soutien caritatif de notre vogue 2019.

Le premier point quant à l'effort d'investissement concerne l'acquisition et l'installation d'un matériel de cuisine encore mieux adapté à la spécificité des manifestations à savoir : un four ventilé, une armoire étuve, une plaque à induction, une batterie de casseroles. Ce qui permet d'avoir une salle très bien équipée.

Le deuxième point, à partir d'une idée originale de Richard « La grande Mêlée » en 2018, nous a permis de renouveler le principe d'un soutien financier au bénéfice d'une organisation caritative et de largement satisfaire les 3 objectifs souhaités par notre Conseil d'Administration :

- augmenter sensiblement le nombre d'exposants et l'affluence à notre vide-grenier,
- induire un climat convivial et amical pendant cette journée,
- doter l'association « AVECC » pour sa vocation caritative de soutien dans la lutte contre le cancer.

Le **Conseil d'Administration** tient à **faire part de sa reconnaissance** :



- aux membres des associations Chevriéroises qui nous prêtent volontiers leur concours,
- aux bénévoles de la municipalité et leurs agents pour leur soutien amical qui constituent un encouragement déterminant dans notre action,
- à chacun des membres du Clac pour son implication et l'esprit convivial qu'il concourt à entretenir au sein de cette équipe dynamique,
- nous voulons exprimer une pensée amicale pour les membres ou ex-membres du CLAC qui sont actuellement touchés par la maladie.

Vie associative

Le nouveau bureau du CLAC

Le conseil d'administration a élu le nouveau bureau.

Nous avons le plaisir de vous présenter les « nouveaux » membres du bureau du Clac

- Président : Laurent Lavarte
- Vices présidents : Richard Feugier - Pascal Callet-Ravat
- Secrétaire : Sylvie Pêcheur
- Vice secrétaire : Sylvie Terrier
- Trésorière : Myriam Pain

Vente des galettes

Comme chaque année, à l'occasion de vœux du maire du 12 janvier, le Clac a organisé une vente de galettes.

Les bénéficiaires de cette vente ont été cette année au profit de l'association Santé Vous Bien.

La remise du chèque de 316.03 euros a été remis à l'association Santé Vous Bien le 17 février 2020.

Merci à tous.



Tarot

Le samedi 1er février, le Clac organisait son traditionnel tournoi de Tarot.

Celui-ci a connu un beau succès avec plus de 55 inscrits, de nombreux lots et une excellente ambiance.

Nous vous donnons dès à présent **rendez-vous pour le prochain tournoi qui se déroulera le 28 novembre 2020 à la Chevriéroise.**

Nous remercions le club de tarot de Chevrières pour leur aide précieuse.

Dates à retenir

Samedi 20 juin 2020 : Fêtes de la Musique - Au programme : le groupe **Soft & Rock** puis le chanteur **Théo** et ses musiciens. **Soirée festive et endiablée garantie.**

Samedi 22 et dimanche 23 août 2020 : **Randonnées pédestres et VTT**

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020 : **Vogue de Chevrières**

Le CLAC est toujours à la recherche de bénévoles.

Quelques heures ou plus pour participer et animer votre village ? Venez intégrer une équipe sympathique et dynamique ! Nous serions heureux de vous compter parmi nous !

Vie associative

WEEK END – SPORTIF

CHEVRIERES

Samedi 22 août

Rando vtt



24 km et 40 km

Départ de 13 h à 14 h 30

Dimanche 23 août

Rando pédestre - trail



7km à 28 km

Départ de 7 h 30 à 11h

Inscription sur place à la salle des fêtes

Organisé par le Comité des Fêtes : Le CLAC

Vie associative

La Bartifelle a joué sa « première » le samedi 29 février.

Les comédiens de la compagnie La Bartifelle ont joué « la première » de leur nouveau spectacle, samedi 29 février (et oui, nous sommes en année bissextile !), à la salle des fêtes. C'est une tradition pour cette troupe, qui a vu le jour à Chevières, il y a plus de 30 ans, que de jouer « la première » à la « Cheviéroise », salle mise à notre disposition par le CLAC, pour nous permettre de monter le spectacle.

Depuis le début septembre, les 7 acteurs et leur metteuse en scène se retrouvent, chaque mercredi, en soirée, pour répéter. Cette année, Catherine Cristofoli, Marie-Hélène Didry, Véronique Duminy, Richard Effantin, Henri Gaggero, Laurence Gilibert et Pascale Perret, sont sur les planches. Sophie Arnaud, comédienne et metteuse en scène professionnelle, a monté la pièce.

La troupe a choisi une comédie contemporaine: « **A quelle heure on ment ?** », de Vivien Lheraux, adaptée par Sophie Arnaud.

L'histoire raconte la vie mouvementée de comédiens répétant une pièce. Ils ne sont pas prêts et rien ne se passe comme prévu. Certains acteurs sont perturbés par des événements de leur vie privée: cambriolage, arnaque aux jeux, épouse volage... donnant lieu à des quiproquos des rebondissements, des délires.

« **C'est une comédie désopilante et complètement déjantée** ».

Ensuite, les comédiens de La Bartifelle, tels des saltimbanques, partiront sur les routes, pour jouer leur spectacle de villages en villages. Il reste quelques dates disponibles.

Se renseigner auprès du président Richard Effantin au 06 24 20 32 41 ou richard.effantin@gmail.com



BLAGUE

Deux amis discutent :

– Crois-tu à la vie après la mort ?

– Non, je n'y crois pas et toi ?

– Ben... Je n'y croyais pas, mais, depuis que ma belle-mère est morte, je revis !

Vie associative



www.muditayoga.fr

YOGA & BIENVEILLANCE

Salle des Associations de Chevrières

Lundis 19h00-20h15 : Yoga et Méditation

Une invitation à venir se poser, se déposer dans une écoute attentive et bienveillante au corps. Des mouvements adaptés sont proposés afin de travailler au dénouement des tensions par des mouvements simples et ainsi relier le corps au souffle.

Mercredi 9h30-10h45 : Yoga et Bienveillance - Séniors -

Yoga doux, debout, au sol ou sur chaise pour reprendre contact avec son souffle, s'étirer, se poser et rencontrer les tensions avec tendresse.

Atelier Yoga & Pleine Conscience

Un Mercredi par mois de 19h à 21h :

25 Mars ; 8 Avril ; 6 Mai ; 10 Juin ; 1er Juillet 2020

Ces ateliers permettent l'apprentissage de la Méditation. Des pratiques corporelles douces sont intégrées afin de favoriser une présence au corps, élément essentiel à la gestion du stress.

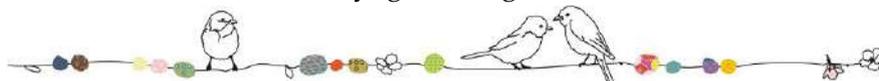
Débutantes et débutants bienvenus !

Cours d'essai gratuit sans engagement

Inscription nécessaire par mail ou par téléphone

Florence Vitry : 06 60 04 16 84

muditayoga.asso@gmail.com



Depuis le 1er juillet 2019

À LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE,

une centaine de DVD à emprunter

une liseuse prêtée pour 3 semaines avec 8 romans chargés

Et toujours :

📖 **Des albums magnifiques pour les plus petits,**

📖 **Des romans, bandes dessinées, mangas et documentaires :**

pour tous les âges - de 7 à 107 ans - ,

pour les yeux fatigués – livres large vision - ,

pour tous les goûts – romans cuisine, histoire, géographie, bricolage, etc.

📖 Si vous ne trouvez pas sur place, les bibliothécaires bénévoles réserveront sur le réseau l'ouvrage de vos rêves.

📖 **Alors n'hésitez plus, tous à la médiathèque intercommunale près de l'école maternelle de Chevrières, les lundi de 18 heures à 19 heures et jeudi de 16 heures à 19 heures.**

📖 Une boîte à lettres vous permet de glisser vos livres en retour quand la bibliothèque est fermée. Elle est près de l'entrée.

📖 Vous êtes artistes amateurs vous pouvez exposer vos œuvres; **faites vous connaître auprès des bénévoles aux heures d'ouverture**



UNE HISTOIRE DES SAPEURS-POMPIERS VUE A TRAVERS LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET L'HISTOIRE DE FRANCE.

🏰 **Au Moyen-Age et jusqu'à la révolution française**, l'incendie est un vrai fléau qui ravage les villes avec leurs maisons couvertes en chaume ou en tuiles de bois, serrées les unes contre les autres et séparées par d'étroites ruelles.

Le stockage du bois de chauffage, le fourrage pour les animaux et l'activité artisanale facilitent la propagation du feu, tout comme à la campagne.

👊 Depuis toujours les hommes se sontentraîdés pour lutter contre l'incendie, ils ont imaginé des moyens pour appeler à la mobilisation de tous : d'abord par des « cris d'effroy » des guetteurs, ensuite en sonnant le tocsin, puis la sirène moderne. 📢

✂ Des corps de métiers sont particulièrement sollicités sous contraintes d'amendes : les artisans et ouvriers du bâtiment – maçons, couvreurs, charpentiers, menuisiers-, du fer – charron, serruriers-, les moines et même les « filles des rues » enjointes d'avoir un seau d'eau chez elles et de porter l'eau lors d'un incendie.

📖 Ils disposent de seaux en cuir (très coûteux) remplacés au début des années 1800 par des seaux en toile imperméabilisée, de haches, scies, échelles, et seringues pour les feux de cheminées. La première pompe est créée par Jacques Besson en 1548.

Après la révolution, jusqu'au début du XIXème siècle, l'organisation des pompiers est chaotique et suit les événements politiques (appartenance à la garde nationale qui sera dissoute puis recréée plusieurs fois), mais les communes maintiennent toujours un corps de volontaires pour la lutte contre les incendies.

A partir de 1875, malgré sa méfiance des corps constitués et des associations de citoyens, le gouvernement dissout la Garde Nationale et publie un décret le 29 décembre 1875 créant et organisant les sapeurs-pompiers. Toutefois, malgré la bonne volonté de citoyens volontaires, l'administration ne se presse pas pour mettre en œuvre le décret.

Ainsi à Chevrières, un fait accélère la procédure : l'école des filles tenue par des religieuses depuis 1777 et située à l'emplacement du local technique municipal actuel, brûle entièrement en 1873.

En 1878, le Conseil municipal décide d'appliquer le décret et fait appel aux volontaires pour constituer un corps de sapeurs-pompiers. Trente-quatre hommes volontaires répondent présent à l'appel du Conseil municipal de Chevrières. (*voir liste ci-après).

€ Une pompe a déjà été achetée en 1877 pour un coût de 1878 francs (voir photo). Une partie de la somme (1200 francs) a été empruntée par le Conseil municipal à Madame Sarret, veuve Arthaud, avec promesse d'en payer 5 % d'intérêt l'an.

La reconstruction de l'école des filles prévoit un local pour abriter la pompe. Il est achevé en 1877.

🏛 Le Conseil municipal s'engage à subvenir pendant cinq ans à toutes les dépenses inhérentes à l'entretien d'un corps de Sapeurs-pompiers et à assurer une pension aux pompiers blessés ou à leurs veuves.

Malgré tous ces efforts, l'administration ne donne pas suite à la demande d'officialiser le corps des sapeurs-pompiers de Chevrières. Celle-ci est réitérée en 1888, puis en 1899 cette fois avec succès.

👉 **Les missions des Sapeurs-pompiers ont évolué au fil du temps.**

En 1875, la mission première est bien la lutte contre l'incendie, elle s'étend aussi au secours à la population en cas d'inondation ou de catastrophes naturelles. Toutefois, les pompiers peuvent être amenés sur décision du Préfet à faire du maintien de l'ordre, voire à fournir une escorte dans les cérémonies officielles. A ce titre ils sont armés.

Beaucoup de corps de sapeurs-pompiers protestent et refusent de faire du maintien de l'ordre, ils rappellent que leur devise est «sauver ou périr».

✂ **A chevrières le Maire a renvoyé tous les fusils** lors de la dissolution de la garde nationale dès 1877.

Chroniques

€ Le Conseil municipal vote plusieurs financements pour l'équipement des pompiers volontaires dont en 1920 pour une fourniture de képis, en 1955 pour une tenue de feu d'officier et deux tenues de feu sapeurs.

L'**entraide intercommunale** rendue possible depuis le décret du 12 novembre 1938 : la commune est rattachée à Saint-Marcellin comme premier poste de secours en cas d'incendie.

€ Dans ce cadre, le Conseil municipal de Chevrières vote en 1944 une subvention de 2000 francs pour participer à l'achat d'une pompe, suivi en 1953 d'une nouvelle subvention de 3500 francs pour l'achat d'un camion-citerne.

⚡ **En 1957, le Conseil municipal s'émeut du refus du préfet** de nommer Emile Détroyat en qualité de sous-lieutenant parce qu'il n'avait pas suivi les cours ni passé l'examen correspondant. Dans son courrier au Préfet, le Maire insiste sur l'engagement citoyen des volontaires et estime que cette bonne volonté doit être encouragée sous peine de ne plus avoir de candidats. Le Préfet n'a pas revu sa décision puisque deux après, le Conseil décide d'indemniser Emile Détroyat pour les six trajets à Grenoble nécessaires pour suivre les cours et passer l'examen. Il faut savoir qu'à l'époque, aller à Grenoble prenait beaucoup de temps.

Dans la période de l'entre-deux guerre, le décret du 13 août 1925 prévoit que les sapeurs-pompiers soient des agents civils sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur. Leurs missions sont élargies et incluent « les secours tant contre les incendies que contre les périls ou accidents de toutes natures menaçant la santé publique. »

Un décret du 7 mars 1953 institue le service de santé et de secours médical et précise le statut des pompiers volontaires

Depuis les lois du 6 février 1992, les sapeurs-pompiers ne sont plus gérés par les communes mais par les services départementaux d'incendie et de secours.

L*Liste des hommes qui ont demandé à faire partie de la subdivision de compagnie des Sapeurs pompiers en 1878

Blache Jules	Cultivateur	Village	Argoud Jules	Cultivateur	La Combe
Paradis André	Sacristain	Village	Pellerin Xavier	Epicier	Village
Tournier Joseph	Cultivateur	La Combe	Dombey Elisée	Cultivateur	La Combe
Bonneton Joseph	Cultivateur	Blagneux	Arthaud Alexandre	Cultivateur	Quivières
Fillet Victor	Cafetier	Village	Manin Laurent	Cultivateur	La Combe
Bouzu Jean	Cultivateur	La Combe	Escoffier Jean	Cultivateur	La Couronne
Collomb Henri	Cultivateur	La Combe	Revol Jean	Cultivateur	Village
Collomb Régis	Menuisier	Village	Tignel Maurice	Cultivateur	La Combe
Collomb Xavier	Cafetier	Village	Quinquinet Alexandre	Cultivateur	La Combe
Collomb Frédéric	Charpentier	Courbon	Mandier Xavier	Cultivateur	Le Gollard
Duc-Mauger Jules	Maréchal-ferrant	Village	Mauger Marius	Cordonnier	
Simien-Baron Eugène	Cultivateur	La Combe	Bonnet Jean	Epicier	Village
Pain Jean	Cultivateur	Village	Vincent Jean	Cultivateur	Village
Mounier Romain	Tonnelier	Village	Pain Joseph	Cantonnier	Village
Pain Elie	Charron	Village	Simien Baron Louis	Cultivateur	La Combe
Caton Auguste	Tailleur d'habits	La Combe	Tournier Antoine	Cultivateur	La Combe
Mounier Jean	Cultivateur	Village	Ageron Joseph	Cultivateur	Village

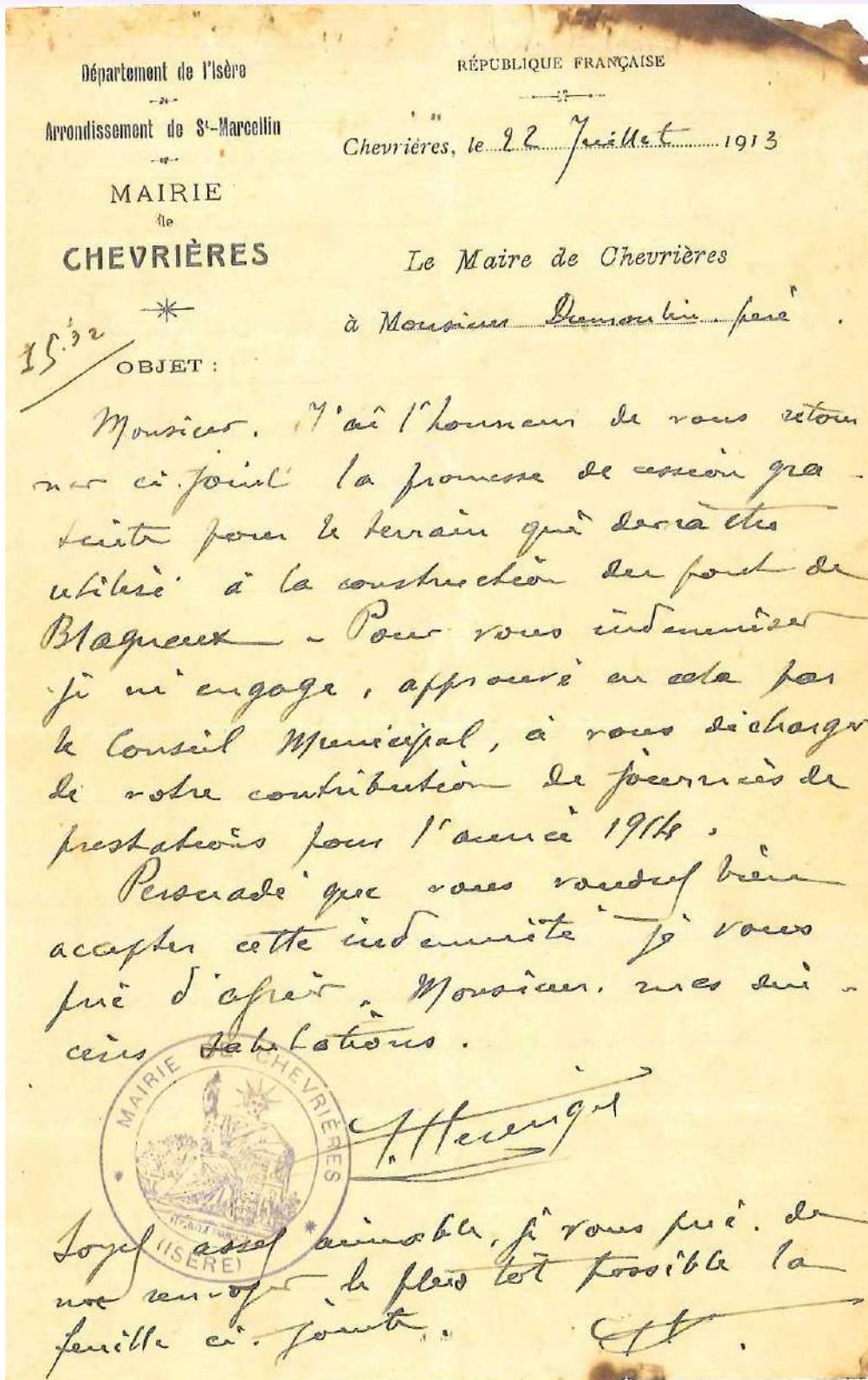
Les chefs de corps des sapeurs pompiers de Chevières depuis leur création fin du XIX siècle jusqu'à nos jours.

- ⌘ Jules Guillermet
- ⌘ Hippolyte Cotte
- ⌘ Emile Détrouyat
- ⌘ Paul Revol
- ⌘ Roger Pain
- ⌘ David Lépine

Photo de la pompe achetée en 1877. Elle a servi pour la dernière fois au début des années 1960 lors de l'incendie de la ferme Hérenger en attendant l'arrivée des pompiers de Saint-Marcellin mieux équipés. C'est une pompe refoulante qui devait être alimentée avec des seaux, elle nécessitait de quatre à six personnes pour la manier outre les porteurs de seaux et celui qui tenait la lance.



Chroniques



La lettre ci jointe qui exonérait Pierre Dumoulin de ses journées de prestations pour l'année 1914, nous rappelle cette obligation de jadis :

LES JOURNEES DE CHEMINS.

La loi de 1838 précisait quelles seraient les ressources ordinaires des communes et les prestations ...

Celles-ci succédaient aux corvées supprimées sous la révolution, pour l'entretien de la voirie communale.

Elles étaient fixées à trois jours, et concernaient tous les propriétaires portés sur le registre des contributions, âgés de 18 à 60 ans.

Ceux-ci pouvaient se décharger en mettant à disposition une charrette attelée, ou en payant.

Le cantonnier communal organisait le travail. Pour la pause, chacun devait prévoir un casse-croûte.

La deuxième guerre a mis fin à ce système. Après 1945, ce sont les prisonniers allemands qui effectuèrent quelques années, la corvée des chemins. Et on a eu recours ensuite à des employés municipaux.

Maryse Dumoulin-Bazzoli,
petite fille de Pierre Dumoulin

Chaque commune gérait cet entretien de la voirie communale. A Chevrières, autour des années 1950-1955, les « journées de chemin s » existaient encore. Nous remercions Maryse pour ces documents toujours très intéressants.

ROUSSET Jean-Michel

Histoire de Chasse

Au printemps, pendant quelques jours, les chasseurs décrochaient leur fusil, toujours pendu au porte-manteau derrière la porte. Début Avril, le chant des premiers loriots arrivés annonçait la destruction des portées de renards. Guidés par les paysans, dont les poules disparaissaient, les chasseurs visitaient les bois et les combes à la recherche des terriers. Lorsqu'une odeur musquée et des reliefs de repas trahissaient la présence d'une portée de renardeaux, les chasseurs bouchaient les terriers avec leur veste et partaient avertir les autres.

Si les trous n'étaient pas obstrués immédiatement, la renarde déménageait la nichée vers un lieu plus tranquille. A l'aide de bâtons, les chasseurs enfilait des chiffons imbibés de chloropicrine. Ce gaz liquide faisait suffoquer les renardeaux, abattus à la sortie des trous.

Leurs dépouilles étaient transportées, attachées par les pattes sur une branche et emmenées jusqu'au village, pour y être exposées entre les tilleuls devant la mairie. Chaque ménage, ou presque, possédait une petite basse-cour, souvent pillée par un goupil et c'était avec un soulagement, emprunt d'aucune pitié, que les habitants venaient admirer les trophées, témoignages de l'efficacité des chasseurs et de leur utilité, nullement contestée. Toute disparition suspecte d'une volaille lançait une opération de régulation des populations de ces nuisibles, aussi denses d'une année sur l'autre.



Pour clore ces journées toujours bien arrosées, un vieux garçon se proposait de faire cuire deux ou trois cuisses de renardeaux piquées à l'ail et arrosées de vin blanc. Passées au four, elles régalaient, soi-disant, les plus téméraires, que l'odeur forte ne rebutait pas. Seul, un célibataire pouvait oser cette cuisson qui odorait, d'un « parfum musqué », la maison pendant plusieurs jours ! Ces soirées étaient un prétexte pour goûter aux délices de dame nature que les fins cuistots occasionnels savaient accommoder. Ces plats « raffinés » allaient du chat en civet, au « tesson » (blaireau) en terrine et à la « churette » (chouette) servis en salmis, comme une bécasse. Ces repas étaient préparés à l'insu des convives, auxquels on ne présentait la tête du « gibier » qu'à la fin. Le « baco » et la « goutte », versée avec la bouteille contenant un « vipio » (aspic) noyé vivant, se chargeaient des digestions difficiles. C'était souvent un piège tendu par un de ces amphitryons à un citadin de passage trop sûr de lui qui semblait tout savoir, en prenant de haut les « St Albaniots ». L'hiver venu, il aurait certainement le droit, d'être convié à une chasse aux « aripes » ! Ces « retintons » (agapes), donnaient lieu à de mémorables « patoises » et engendraient quelques brouilles passagères.

Sur le chemin du retour, « l'invité » n'attribuait jamais ses haut-le-cœur au menu qui lui « revenait » mais toujours à une indisposition passagère, due à la fatigue ou à un coup de froid après le repas. Longtemps après, certains osaient avouer :

- Ah le lendemain, « ça me reprochait dur ! » j'avais une de ces « brûle ! »

Un autre « bras cassé », concupiscent, lui répondait :

- Et pis, quand on est « mal » comme ça, on n'est pas « bien », le mieux c'est de « rendre » un bon coup !

Ainsi, se passaient les « après-chasses » de ces bons vivants. Fort heureusement, les savoureux civets de lièvre, savamment préparés, étaient les plus courants.

Extrait du livre de Daniel Coquard

CONCERT CARITATIF PIERRE LEMARCHAL

Pierre Lemarchal, le papa de Grégory et ses deux musiciens viennent chanter à la salle des fêtes de Chevrières le 6 juin 2020 à 20h un récital très vaste, sur un répertoire de chansons françaises. Ce spectacle est un formidable moyen d'aller à la rencontre des bonnes âmes partout en France, de récolter des fonds pour la lutte contre la mucoviscidose (l'intégralité des bénéfices de la soirée est reversée à l'Association Grégory Lemarchal), et de porter un message fort de sensibilisation à la réalité de cette maladie et au don d'organes.

L'Association Grégory Lemarchal finance d'importants programmes de recherche pour sauver des vies, apporte son aide aux patients et à leur famille pour améliorer leur vie, informe le grand public sur la dure réalité de la mucoviscidose, maladie génétique et sensibilise sans relâche à la nécessité du don d'organes.

Entrée : 15 euros

Points de vente de billets sur Chevrières : Chevallier Françoise tel : 04 76 64 12 53

Chatte : - Sorevac tel: 04 76 64 95 95

- Épicerie de la forge tel : 04 81 22 07 77

- Bar tabac de Chatte tel :04 76 38 42 28

Pour plus d'information, veuillez contacter Mayet Josiane au 06 22 44 38 73 ou Charon Thierry au 06 70 12 90 99



Services



Salle polyvalente « La Chevriéroise » TARIFS DE LOCATION 2020

garantis jusqu'au 1^{er} janvier 2021

Pour les organisateurs résidant à Chevrières

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 3 000€ restituable à l'état des lieux

Location de la salle	165 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	66 €
Déplacée	132 €
Location préau	gratuit
Wifi	15 €
Location tables et bancs : merci de contacter l'AAEP (Mr Montel Bernard au 04.76.64.10.02)	

Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevrières

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 3 000 € restituable à l'état des lieux

Location de la salle	440 €
Location de la chambre froide sur place	100 €
Location de la chambre froide déplacée (uniquement communes limitrophes)	160 €
Location du préau	90 €
Wifi	15 €

Pour les Associations chevriéroises (Uniquement si la manifestation est organisée à but lucratif)

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 30 00 € restituable à l'état des lieux

Location de la salle entière	165 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	33 €
Déplacée	66 €
Wifi	15 €

Pour les Associations non chevriéroises

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 3 000 € restituable à l'état des lieux

Location de la salle entière	275 €
Wifi	15 €

Vérifiez si la salle est disponible sur www.chevriers.fr rubrique-Vie Municipale-locations. Prenez ensuite contact avec le secrétariat de mairie au 04.76.64.10.56 afin de pré-réserver la date souhaitée et ramener le dossier complet à la mairie.

Services



Barnum (12 m x 6m)

TARIFS DE LOCATION 2020

garantis jusqu'au 1^{er} janvier 2021

Le montage, démontage et transport sont assurés par le comité.

Pour les organisateurs résidant à Chevrières

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location **150 €**

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevrières

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location **300 €**

Pour les communes éloignées (non limitrophes de CHEVRIERES), un forfait de transport sera demandé en plus de la location.

Pour les Associations chevriéroises

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location **150 €**

Forfait Barnum + Chambre froide **165 €**

Location matériel :

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 100 € restituable au retour en bon état du matériel en cas de location de matériel indépendamment de la salle

Cafetières	10 €	Friteuses	10 €
Machine à Hot-dog	10 €	Four Micro-Onde	10 €
Vaisselle et verres	20 €	Lave-vaisselle	30 €
Grill Panini Kebab	10 €	Vidéo-projecteur fixe avec écran	50 €

Pack Cuisson comprenant four, étuve, plaques induction avec jeux de casseroles **50 €**

Mobilier : Mange debout (5 maxi) **10 € / u**

Vérifiez si le barnum est disponible sur www.chevrieres.fr rubrique-Vie Municipale-locations. Prenez ensuite contact avec le secrétariat de mairie au 04.76.64.10.56 afin de pré-réserver la date souhaitée et ramener le dossier complet à la mairie.

Services

Mairie 04 76 64 10 56
(Ouverture au Public Lu, Ve 18h - 19h30, Me 8h - 11h30)
(Permanences téléphoniques tous les matins de 8h00 à 12h00)

Ecoles, collèges, lycées, transport

Ecole maternelle (Chevrières) 04 76 64 11 95
Ecole primaire (Chevrières) 04 76 64 12 20
Ecole primaire (Murinais) 04 76 64 22 38
Ecole primaire (Saint Appolinard) 04 76 64 18 11
Cantine 04 76 64 37 92
(Lu, Ma, Je, Ve 10h - 14h , sinon laisser un message)
Garderie 06 45 31 50 89
(aux horaires de garderie , sinon laisser un message)
Collège Olympe de Gougues à Chatte 04 76 36 04 00
Collège Le Savouret à Saint Marcellin 04 76 38 15 96
Lycée polyvalent La Saulaie à Saint Marcellin 04 76 64 06 06
Lycée Bellevue à Saint Marcellin 04 76 38 20 17
ALLO Transisère 08 20 08 38 38

Service Eau et Assainissement

Pour demander un raccordement ou signaler des fuites
Aux horaires de bureau 04 76 36 90 57
En dehors de ces horaires 04 76 36 94 01

Déchetteries

Saint Sauveur 156 Rte de la croix de May..... 04 76 38 66 03
(lu au Ve 9h - 12h et 13h30 - 18h, Sa 9h - 18h non stop)

Déchetterie Mobile à CHEVRIERES parking du cimetière
10h30-12h30 & 13h-16h

07/04/2020 ;
15/05/2020 ;
11/06/2020

Aide à domicile

ADMR Chatte 04 76 38 69 16

Loisirs

Bibliothèque intercommunale (Chevrières) 04 76 38 15 54
Ludothèque (Saint Marcellin) 04 76 38 06 82
Le diapason (Saint Marcellin) 04 76 38 89 84

NUMEROS UTILES

Pharmacie de garde des secteurs de Saint-Marcellin et du Royans

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 04 75 48 18 63. La garde commence le samedi 19h et se termine le samedi suivant 19h. Le dimanche, la pharmacie est ouverte de 9h à 12h. En dehors de ces heures et la nuit, il ne sera répondu qu'après un appel téléphonique.

Médecin de garde

La nuit, les jours fériés et le week-end du samedi 12h au lundi 8h, composez le 15. Seul numéro de l'urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Chirurgien-dentiste

Les dimanches et jours fériés, composez le 15.

Centre hospitalier de Saint-Marcellin

Centre de consultations non programmées.
Accueil médicalisé de proximité. 04.76.64.90.90
Lundi au samedi de 8h30 à 18h30

Infirmières

A votre service 7j/7 et 24h/24

SAINT-MARCELLIN

Cabinet de soins infirmiers : 10 rue Lamartinière
04.76.64.05.51

Cabinet de soins infirmiers : Le Veymont, 4
avenue de provence 04.76.64.93.38

Cabinet de soins infirmiers Jean Naudin, Martine
Séjon, Imm L'Olympe, bd Riondel 04.76.64.04.79

Cabinet de soins infirmiers Julien Bossan,
Mohamed Eddikra, 06.87.38.67.10 - 04.56.33.51.63

Cabinet de soins infirmiers Carole Chevallier,
Laëtitia Lyonnet 04.76.64.47.16 - 06.75.20.60.06 -
06.87.54.04.14

CHATTE

Cabinet d'infirmières Isabelle Pèlerin, Valérie
Brançaléone-Dumarché 04.76.64.09.59

Cabinet de soins infirmiers, centre de soins :
04.76.38.26.35

Samu 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Services

BERNARD SARL

Electricité
Entreprise située à Chatte

5 chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.48.45.78.11

EURL DUMOULIN Patrick

Plomberie - Chauffage - Electricité

250 chemin de la croix de porte
38160 CHEVRIERES
06..87.43.17.13
dumoulin.p3@orange.fr

CAFE - RESTAURANT

Chevallier

Sur réservation

100 pl. du souvenir français
38160 CHEVRIERES
04.76.64.12.53

Fromagerie Orlando

Artisan Crémère Fromagère
Amélie Orlando

2132 Route de l'ancienne église
38160 SAINT-SAUVEUR
Présente sur le petit marché de
Chevrières les mardis de 16h à 19h
sous les tôles
06.83.45.76.72

BOUYOUD Nathalie

Assistante maternelle agréée

45 Allée de Blagneux
38160 CHEVRIERES
06.33.28.28.27

JOYE Karine

Assistante maternelle agréée

580 route de Murinais
38160 CHEVRIERES
04.76.64.13.86

JMR Rénovation

Rénovation - Aménagement
Petite Maçonnerie

745 Chemin du Gollat
38160 CHEVRIERES
06.70.16.29.97
Jean-michel.romanet@orange.fr

GAEC La ferme de Blagneux

Fromages - noix - agriculture Biologique

300 chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.72.14.73.28/06.33.09.54.50
earl.blagneux@orange.fr

GAYDOU Rudy - THOMAS Laure

Maraîcher AB -
Paysanne Boulangère

95 allée de bois et catelle
38160 CHEVRIERES
09.51.89.75.28
Présents sur le petit marché de
Chevrières les mardis de 16h à 19h sous les
tôles

BUISSON Sylvie

Assistante maternelle agréée

45 montée des selliers et l'hôpital
38160 CHEVRIERES
04.76.64.13.09

LOURDEAUX Claire

Assistante maternelle agréée

1135 chemin de la plaine
38160 CHEVRIERES
04.76.64.29.23

MUNTZ-GAGNOUD Emilie

Assistante maternelle agréée

70 place Vincendon Dumoulin
38160 CHEVRIERES
06.77.67.48.71

PAKEBAT - Reynaud Kévin

Maçonnerie - Pose de fenêtre de toit VELUX

40 allée de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.76.36.49.31
pakebat@orange.fr

TOURNIER Philippe

Métallerie

55 Chemin de la plaine
38160 CHEVRIERES
06.43.49.11.23
tourniermetal@gmail.com

Charcuterie des Côteaux

Feugier Richard — traiteur

30 imp.chalvin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.48.49.96.74

ROUSSET Lucien

Vente de viande aux particuliers et au
magasin « Le palais fermier » à Chatte

45 Chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.75.79.46.05

DE RIBAUPIERRE Patricia

Ecrivain public

Chemin du Gollat
38160 CHEVRIERES
07.86.33.04.77
patmardrb@gmail.com

CARTIER Martine

Assistante maternelle agréée

255 imp. du chemin de St Apollinard
38160 CHEVRIERES
04.76.64.16.75

THOMASSET Pauline

Assistante maternelle agréée

40 Allée de Blagneux
38160 CHEVRIERES
06.46.28.88.62

Informations

ETAT CIVIL 1920

Naissances

Berardet

Table Alphabétique
des actes de naissance pour la Commune de Chevrières
année mil neuf cent vingt

N ^o ordre	Noms et prénoms des enfants	N ^o des actes	Date des actes
1	Ageron Jules Léon <i>J. Renaud</i>	5	31 mars
2	Collomb André Louis	11	7 août
3	Collomb André Louis (Reconnaissance)	12	27 août
4	Cotte Marie Rose Elise	6	22 avril
5	Darlet Jean Baptiste Antoine	9	12 juin
6	Fillet Maurice Marius x	10	25 juillet
7	Jaj Louis	1	19 janvier
8	Jourdan Albert Léonce Henri <i>J. Renaud</i>	8	16 mai
9	Hugonnier Louis Henri <i>mont</i>	18	14 novembre
10	Marion Marie Josephine	14	9 novembre
11	Marion Marie Josephine (Reconnaissance)	17	12 décembre
12	Montel Camille	13	25 septembre
13	Pêcheur Pierrette Nancy	16	19 novembre
14	Noux Georges Gaston	7	18 mai
15	Roussel Marie Rose Marceline	2	12 février
16	Cournier Louise Lucienne	3	24 février
17	Cournu Marie Lucienne	4	21 mars
18	Simmien Baron Renée Paule Marie Louise	18	18 décembre

Certifié par nous Victor Berardet maire officier de
l'état civil de la Commune de Chevrières

Le cinq janvier 1921 *Berardet*

Informations

ETAT CIVIL 1920

Mariages

Cable alphabétique
des actes de mariages de la Commune de
Chevrières pour l'année mil neuf cent vingt.

N ^o ordre	Noms et prénoms des époux	N ^o des actes	Date des Actes
1	De la Chevrière de la Graville Mathilde Marie Ernest Mathieu Gaston Vincent Dumoulin Jeanne Marie Angélique	1	27 Avril
2	Argoud Gaston Jean Lion Serounet Valérie Elisa	7	20 Novembre
3	Chevallier Lucien André Mayer Marguerite	5	9 Août
4	Germain Henry Alfred Chapoullier Marcell Victor	2	15 Mai
5	Trayolle Henri Frédéric Luc Adrienne Marie Justine	10	9 Décembre
6	Sungier Baptiste Marius Fillet Angéline Céline Emma	6	16 Octobre
7	Marandel Paul Emile Louis Muzelier Marthe Josephine	9	27 Novembre
8	Marion Victor Joseph Thomas Emilie Josephine	3	18 Mai
9	Rolet Paul (transcription) Chevallier Léonie (id)	8	25 Novembre
10	Simien Baron Louis Jules Félicien Colomb Léonie Flavie (Née Albertin)	4	10 Juin

Certifié par nous Victor Pérardet maire officier de
l'Etat civil de la Commune de Chevrières
Le 5 Janvier 1921

V. Pérardet

Informations

ETAT CIVIL 1920

Décès

Table alphabétique
des actes de décès de la Commune de Chevriers pour l'année
mil neuf cent vingt

N ^o l'acte	Noms et prénoms des décedés	N ^o des Actes	Date des Actes
1	Beaumont Noël Adolphe (transcription)	14	13 août 1914
2	Bonnet Jean François Eugène (id)	3	30 août 1914
3	Charriard Marie	7	5 septembre
4	Jay Louis	1	21 janvier
5	Germain Louis Xavier François (transcription)	9	20 août 1914
6	Huguenin Louis Henri	14	9 décembre
7	Laurent Rémy Félix	2	30 janvier
8	Léty Justine	6	26 août
9	Mercier Alexis Auguste (transcription)	13	22 novembre 1920
10	Montel Eugénie Céline Sophie	12	12 novembre
11	Mounier Anne Aurélie	15	13 décembre
12	Perriolat Marie Flavie	16	30 décembre
13	Servonnet Gaston André	11	4 octobre
14	Sidel Emile Marius (transcription)	8	20 août 1914
15	Thermoz Albert Stéphen (transcription)	10	22 août 1914
16	Tourne Marie Lucienne	5	22 août

Certifié par nous Victor Bernardet maire officier de
l'état civil de la Commune de Chevriers
Le 5 Janvier 1921
Bernardet

Informations

CHEVRIÈRES

Print'en



25 Fête
AVRIL
2020

Organisé par : La Cabotte à Lou petiot
Info : lacabotte.chevrieries@gmail.com



De 8h00 à 13h00 : Marché aux Fleurs

A 10h : Départ du défilé du carnaval « les minions »

A 11h : Atelier jardinage pour les enfants (gratuit)

Buvette - Snack - Plat à emporter

De 13h00 à 17h00 : jeux gonflables



E.Leclerc



Tout Sain
Antoine

TOUTENVERT
Tous les jours de 8h à 19h



Informations

ETAT CIVIL 2020

Naissances

Maxence PATIN né le 02 Janvier 2020
Au foyer de Laurent PATIN et Laura GRANGIER



Mariages

Aucun couple ne s'est dit oui pour la vie depuis le dernier *Quoi de neuf?*



Décès

Aucun décès pour la période



AGENDA



04 Avril 2020	Vente de pognes / Saint Genix Organisée par La Cantine scolaire des côteaux	A domicile
07 Avril 2020 10h30/12h30 - 13h00/16h00	Déchèterie Mobile	Parking du Cimetière
25 Avril 2020	Print'en fête Organisée par La Cabotte à Lou Petiot	Au Clos des tilleuls
29 Avril 2020	Repas du Club du Golat: Repas Cabri Organisé par le club du golat	A la Chevrièreise
08 Mai 2020	Commémoration de l'armistice	Au monument aux mort
15 Mai 2020 10h30/12h30 - 13h00/16h00	Déchèterie Mobile	Parking du Cimetière
16 Mai 2020	Théâtre : Dernière représentation Organisé par la bartifelle	A la Chevrièreise
27 Mai 2020	Concours de coinche et pétanque Organisé par le club du Gollat	A la Chevrièreise
06 Juin 2020	Concert P. Lemarchal Bénéfice reversé à la lutte contre la mucovisidose	A la Chevrièreise
09 Juin 2020	AG de la cantine et de la Garderie Organisée par La Cabotte à Lou Petiot / Cantine des côteaux	A la Chevrièreise
11 Juin 2020 10h30/12h30 - 13h00/16h00	Déchèterie Mobile	Parking du Cimetière
20 juin 2020	Fête de la musique Organisée par le Clac	Au clos des Tilleuls